

Réseau Biodiv.

Au bord de la route !



Le linéaire total des routes dans le Calvados représente 12 637 km et la surface des bords de routes est évaluée à près de 13 000 ha. Cette surface est riche de biodiversité et non négligeable au sein de notre territoire fortement anthropisé. Concerné depuis plusieurs années par l'entretien des abords routiers, le CREPAN continue ses actions en faveur de la biodiversité. Au cours des années 90, l'association avait déjà proposé des alternatives d'entretien (cf panneaux informatifs « Moins d'herbe coupée, nature protégée »).



Aujourd'hui, le CREPAN poursuit sa démarche et a établi un partenariat avec le Conseil Général du Calvados, qui gère 6000 hectares d'abords routiers. Des expérimentations de pratiques d'entretien différentes ont été mises en place au sein de l'axe Dives sur mer-Dozulé (D 400), des suivis floristiques seront réalisés pour évaluer les effets de ces pratiques ainsi qu'une plaquette d'information qui présentera les modes d'entretien favorisant la biodiversité proposés par le CREPAN.



Une réunion devrait se dérouler courant septembre et regrouper les acteurs de l'entretien des routes gérées par le CG 14 (élus du CG 14, chefs d'équipe, contrôleurs des travaux, agents...) afin de sensibiliser sur l'importance de la biodiversité et notamment celle présente sur nos bords de routes. Le CREPAN y présentera également les résultats issus des expérimentations mises en place.

J'aurai le plaisir de vous présenter le suivi de cette action dans les éphémères des mois qui viennent.

Jarno Deguy
en service civique au CREPAN.



Réseau Energie



De nouvelles
perspectives pour le port
de Cherbourg mais ...
sans les Goélands !

Transit, entreposage, voire construction d'éoliennes, autant de décisions et de projets qui redonnent au port un élan nouveau dont le CREPAN se réjouit.

La réalité du dossier du Terminal Charbonnier reste et demeure ... mais les transferts massifs de charbon prévus (projet portant sur 4 millions de t annuelles) eux n'ont pas eu lieu!

Les dommages environnementaux sont là : la colonie de goélands bruns nichant sur le quai des Mielles a été détruite définitivement.

Le mépris des dispositions ministérielles et préfectorales à ce sujet a été tel que la justice a finalement statué en faveur de Manche Nature et Greenpeace en décembre 2011.

Quant au jugement sur le fond, les associations ont perdu cette bataille (mars 2102) pour le moment. Manche Nature a décidé de laisser la gestion du dossier de la destruction des habitats naturels des goélands bruns à Greenpeace.

Nous avons montré la puissance de l'action associative concertée ! De la plus petite, Cotentin Nature Qualité de Vie à la plus puissante : Greenpeace avec la collaboration du Crepan, de Manche Nature et le travail initial du CAC 50, la chaîne a bien fonctionné.

Anne Marie Duchemin
CREPAN-FNE CNQV 50



LE CREPAN TOUJOURS PRO EOLIEN !

La Commission départementale Nature, Sites, Paysages qui s'est tenue le 30 Mai à la préfecture portait en particulier sur un projet de création de Zone de Développement Eolien dans la Communauté de Communes des Trois Rivières proche de St Pierre sur Dives.

Le maire de Saint-Pierre-sur-Dives y est hostile pour des raisons d'intérêt touristique mais les 3 autres maires y sont très favorables.

Un Conseiller Général estime que « les arguments contre sont bien faibles et que l'on cherche le moindre petit argument contre l'éolien »!

La DREAL qui instruit de dossier pour le préfet affirmant que "le secteur proposé est en dehors de tout site remarquable ou protégé" a néanmoins mis en avant une partie de zone humide aux confins d'une des commune et une covisibilité bien discutable avec le centre de Saint-Pierre sur Dives, pour se prononcer contre le projet !

Dans les échanges soutenus qui ont suivi entre les membres de la commission, le CREPAN a une nouvelle fois affirmé sa position en faveur du développement éolien.

La question énergétique est pour le CREPAN un enjeu majeur de notre temps !

Résultat des courses : 6 pour et 6 contre ! La voix prédominante du Secrétaire Général a fait finalement basculer le vote dans le sens du refus. Le représentant du CREPAN, en fonction de son jugement sur les arguments exposés et des convictions de l'ensemble de l'association, a voté pour.

Jean Lemoine
CREPAN-FNE



Réseau Déchets

Nous vous invitons à participer le **15 septembre**, Maisons des associations à Hérouville, à une journée de formation et d'échange sur **la réduction des déchets**.

L'objectif est de vous proposer une formation, pour vous militants associatifs, de vous donner les moyens de réaliser des actions et / ou d'intervenir auprès de vos élus, ainsi que d'échanger avec d'autres associations.

Pour vous inscrire, il vous suffit **simplement de nous écrire en m'indiquant votre nom, prénom, n° de téléphone et le nom (et territoire d'action) de votre association**.

Le CREPAN et le GRAPE
Nathalie VILLERMET CREPAN-FNE
154 rue d'Authie 14000 Caen



Eloge de la folie

Le gouvernement indien s'est efforcé de prouver avec l'aide de psychiatres que paysans et écologistes qui cherchaient à

s'opposer à la mise en fonction d'une centrale nucléaire dans une région peuplée d'un million de personnes dans un rayon de 30 km étaient fous !

La vraie question est de savoir qui est le plus fou !

L'opinion publique locale a tant pesé dans ce débat que les psychiatres sont retournés à leurs travaux habituels et que la centrale nucléaire n'a pas été mise en fonction...

D'après Hervé Kempf le Monde Lundi 9 juillet 2012



Réseau agriculture



CRUISER Suite ...

Interdiction sur colza : un bon début ou un échec attendu ?

Le ministre a finalement annoncé le retrait de l'autorisation de mise sur le marché en France du Cruiser OSR utilisé en enrobage de semences de colza suite à des publications scientifiques indiquant des effets insidieux de l'insecticide en cause en particulier le non retour à la ruche d'une part importante des butineuses. La firme productrice Syngenta n'accepte pas cette décision, va en justice en s'appuyant sur un règlement européen régissant les pesticides en Europe depuis juin 2011. Ce règlement fait une part belle tout à fait particulière aux semences traitées par des pesticides qui ne sont pas considérées finalement comme des pesticides, il dit exactement « les États membres ne peuvent interdire la mise sur le marché et l'utilisation de semences traitées à l'aide de produits phytopharmaceutiques autorisés pour cette utilisation dans un autre État membre. » Pour éviter l'importation de semences traitées, l'Etat français est intervenu au niveau européen pour obtenir une interdiction généralisée. Le positionnement de l'Europe prendra du temps, qu'en sera-t-il en pratique sur le terrain français cette année ? A suivre

Claudine Joly
CREPAN-FNE

Réseau Biodiv.

Aider la Dame Blanche

Le centre de soins à la faune sauvage, La Dame Blanche, situé dans le Pays d'Auge à St Julien de Mailloc rencontre de graves difficultés pour acheminer les animaux blessés de toute la Basse Normandie vers son centre. En effet, la société de transport 14 express assurait jusqu'alors ces transports gratuitement mais ne le fait plus.

Un nouveau système de collecte et d'acheminement reste à inventer : SNCF, Bus verts, autre transporteur ! Cela vaut le coup car de nombreux animaux sauvages peuvent être soignés et réhabilités.

Sylvain GIRODON
CREPAN-FNE



Synthèse du travail du groupe Intercli Post Fukushima Printemps 2012

Suite au drame survenu au Japon en mars 2011, la constitution d'un groupe de travail émanant des 3 commissions locales d'information du Cotentin a été organisée. (Areva NC, Flamanville et Andra).

La proposition a été faite par le Président de ces commissions, acceptée en Assemblée générale extraordinaire le 18 avril 2011.

A côté du travail bénévole des membres et en appui, un salarié du CG 50 rassemble les travaux et les diffuse au sein du groupe.

L'objectif étant d'agir dans le cadre de la loi de 2006 sur la transparence en matière industrielle.

But de l'opération : poser les questions que les citoyens sont en droit de se poser au sujet de la sécurité des installations nucléaires de notre région.

Pendant des mois, au terme de réunions régulières un dossier a été constitué reposant largement sur le travail du représentant de l'ACRO. Le travail a été enrichi par les membres du groupe où les représentants associatifs sont motivés et très présents : ACRO, Crilan, Greenpeace et nous Crepan-FNE, y ajouter un représentant nucléocrate de l'asso qui prétend sauver le climat grâce au nucléaire. Il n'est pas signataire du dossier, mais ses compétences l'ont validé.

Les autres membres sont des élus et des représentants de l'administration.

Nous avons posé ainsi des dizaines de questions allant du risque de tremblement de terre en passant par les risques d'attentat et aussi de très nombreux risques techniques.

Ce printemps au rythme d'une à 2 réunions par semaine nous avons posé nos questions à ceux qui pouvaient y répondre : Areva NC, EDF pour Flamanville, l'Autorité de Sûreté nucléaire, le Comité d'Hygiène et Sécurité au travail et la Préfecture.

Toutes les réunions se sont déroulées dans un climat de courtoisie et de respect de chacun.

Nous avons tous conscience de la gravité des enjeux et en de nombreuses circonstances des accords sont intervenus entre nucléocrates et Greenpeace par exemple.

Les accords portaient souvent sur les risques, mais aussi parfois sur des propositions de solution.

Quelles réponses ?

C'est là que ça se complique !

- Au sujet du recours à la sous traitance que nous considérons tous comme un risque majeur pour la sécurité, Areva et EDF ont répondu que pour eux c'était au contraire un gage de compétence et d'efficacité...

Ce genre de réponse ne nous satisfait pas du tout !

- Autre exemple : quand nous demandons aux services de la Préfecture ce qui se passerait en cas d'accident nucléaire pour les populations. En fonction du risque mesuré précisément, confinement ou évacuation seraient organisés vers des destinations peu claires. La Bretagne par exemple : et là ça se complique puisque nous sortons du cadre départemental...

- Au sujet de la terre polluée, elle serait grattée et stockée où ? ça se complique encore ...

- Et les animaux ? si problème limité évacuation, sinon abattage ! et là les agriculteurs pâlisent.

Il est clair pour nous tous que ces réponses même techniquement correctes ne satisfont pas.

Une synthèse approfondie de tout ce travail sera réalisée, validée par le GT et rendue publique, c'est la base de l'accord initial qui sera respecté.

La nouveauté de ce travail est le rôle de lanceur d'alerte des militants associatifs, les alertes lancées sont prises très au sérieux par l'ASN et Areva s'inquiète à l'idée que nous mettrons cela sur la place publique.

Et si c'était le vrai début du débat public sur ce sujet ?

Anne Marie Duchemin
CREPAN-FNE 50

L'Orme, le Crepan et la Graphiose !

La graphiose, transmise par un insecte appelé scolyte a décimé les ormes en Europe et particulièrement en Normandie à la fin des années 70. En Basse Normandie ils ont disparu des haies, ces dernières régressant également sous la poussée de la culture intensive et des remembrements.

Le CREPAN a lancé en 1985 un inventaire des ormes encore sains en Normandie (départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne).

Cet inventaire continue et le CREPAN sollicite toujours les observations faites sur le terrain. A l'occasion d'une promenade, d'une randonnée, il est toujours possible de croiser un orme remarquable pas encore répertorié (pour être rangé dans cette catégorie, le tronc de l'orme doit faire au moins 40 à 50 centimètres à 1m 30 de hauteur). Aussi, n'hésitez pas à nous faire part de vos observations, de vos découvertes. De beaux exemplaires ont encore été retrouvés ces dernières années.

La comparaison des relevés des arbres dits sains dans les années 1990 avec ceux faits dernièrement conforte cependant ce constat alarmant. Il est vrai que des individus récemment repérés donnent quelques lueurs d'espoirs mais force est de constater qu'il convient de rechercher des souches plus résistantes.



En 2007 une opération menée avec différents partenaires institutionnels (Le Cémagref, le Conseil Régional, les Conseils Généraux, des communes et des particuliers) a consisté à replanter sur divers sites de la région des ormes espérés résistants à la maladie car issus d'ormes ayant eux-mêmes résisté. 250 ormes ont été plantés et font l'objet d'un suivi par le CREPAN. Deux visites par an sont organisées, l'une pour repérer les éventuels malades, l'autre pour suivre leur croissance. Aucun soin, aucun traitement particulier ne leur sont faits. Plantés en haies vives ou en "verger" ils sont donc dans des conditions tout à fait ordinaires.

L'opération est décrite sur le site du Crepan <http://crepan.free.fr/?q=node/4>

Les derniers relevés faits en avril 2012 attestent pour la plus grande part d'une croissance variable selon le terrain et l'exposition, peut être aussi la souche. Les arbres mesurent généralement entre 2.50 et 6 m, quelques uns étant bien au delà de cet intervalle. Leur origine, la souche, ne permet actuellement aucune corrélation avec leur état. A ce jour 20 d'entre eux sont morts, pour la plupart à cause des chevreuils malgré les protections posées, deux ont été touchés par la graphiose. La fréquentation des terrains, que ce soit par l'homme ou par des animaux prédateurs, a causé plus de dégâts que la maladie...

Il est encore bien trop tôt pour faire un quelconque bilan mais l'inquiétude est là quand on constate que l'un des plus vigoureux, dans un environnement plus que favorable, a été touché par la graphiose. A suivre donc et pour de nombreuses années !